



Conseil d'Administration

COMPTE-RENDU

27 mars 2008

Ordre du jour

- Approbation d'une décision budgétaire modificative n°1
- Calendriers de l'année universitaire 2008-2009.
- Approbation des projets FSDIE
- Approbation de changements de tarifs.

Etaient notamment présents :

- M. Louis VOGEL
- Mme GOUTANT
- Mme MATTEI
- M. ANDRIEUX
- M. COCATRE ZILGIEN
- Deux professeurs en Economie et gestion
- M. Augustin CLUZEL (UNeF)
- M. Charles PEZE (Assas.net)
- M. Roman PUSZKA (Assas.net)
- M. Romain BRONER (Assas.net)
- M. Pierre Marseille (Uni Assas)
- Melle Juliette ABDI (UGES)
- Melle Emmanuelle MARC (CORPO Assas)
- Représentants du personnel administratif et/ou IATOS
- Assesseurs assistant Mme GOUTANT pour le vote

1. Approbation d'une décision budgétaire modificative n°1

C'est une opération qui concerne les reports de crédits.

Son objet est de compléter le budget initial voté en décembre 2007 avec le glissement de certaines dépenses de l'exercice précédent (2007) à l'exercice actuel (2008). Cette opération a des conséquences sur l'équilibre budgétaire.

Je vous fais grâce de tous les commentaires sur le contenu détaillé, colonne par colonne de cette modification budgétaire type « reports limités » ou « ressources fléchées ».

A noter, le budget bibliothèque et documentation est de 1 109 400€ euros comparé à l'immobilier dont le budget est de 17 230 100 € ou à celui de « pilotage et animation du programme » de 2 523 900€.

Adopté à l'unanimité.

2. Calendriers de l'année universitaire 2008-2009

Les perturbations diminuent donc le calendrier va vers un retour à la normale.

Assas

Une semaine de plus par rapport au 1er semestre actuel. On retrouve un semestre avec 12 semaines dont les 2 premières sans TD et 10 séances de TD.

Au 2nd semestre, il y a encore des perturbations avec 11 semaines de cours et 10 séances de TD.

Il y a une semaine de révision au 1er semestre et une au second en ajoutant les 3 jours de révision et les 3 jours du pont.

Melun

La situation est normale, 25 semaines don 12 au 1er semestre et 13 au 2nd.

Les TD commence à la 3ème semaine du 1er semestre et à la 3ème semaine du 2nd semestre..

2 semaines de révision, une par semestre.

Panthéon (M2)

2 semestre 13 semaines avec une semaine vide au milieu.

Question : pourquoi ne pas commencer plus tôt et finir à Pâques pour permettre les résultats en juillet et répondant en plus aux pressions du ministère ?

Réponse : on est bloqué car certains cours ont lieu à Assas mais, la question va être étudiée pour voir ce qu'il est possible de faire.



Question : en éco, problème car il faut 4 mois pour faire un bon mémoire. Terminer plus tôt ne rendra pas forcément les résultats plus rapides. Tant que le ministère n'impose pas les résultats en juillet, mieux vaut garder l'organisation actuelle.

Intervention de M. Perinet-Marquet pour laisser le choix aux directeurs de M2.

3. Approbation des projets FSDIE

Intervention de Paul Maillard (Corpo) à propos des 700 euros obtenus par l'association EOLE pour 10 polos et 2 petits déjeuners.

Intervention de Mme Petel-Teyssie sur les 800 euros du colloque « le temps et le droit ».

Approuvés à l'unanimité.

4. Approbation de changements de tarifs.

Trop de chiffres tuent la compréhension de tout autre chose que "attendu que" et "la cour en déduit"

Intervention sur le règlement intérieur

Selon M. Dalle, il serait contraire à l'art 10 de la CEDH. Il demande donc la réécriture du règlement intérieur digne selon lui « d'un pays totalitaire ». Il reprend 2 jurisprudences pour appuyer son propos. Attention, il y a quelques juristes dans la salle.

Erreur, le règlement intérieur a déjà été adopté par le conseil d'administration.

Rappel de la collecte par M. Dalle des adresses mails du personnel pour la diffusion d'un tract syndical.

Le président rappelle que l'administration doit être un intermédiaire pour assurer l'égalité entre les différents mouvements et syndicats.

Discours de clôture du Président

Merci pour le travail accompli par ce conseil qui a donné à Paris 2 le moyen de faire avancer les choses même si ça reste difficile.

Il y a eu des points positifs accomplis :

Les travaux d'Assas est un grand projet : donner des bureaux aux professeurs comme dans les universités américaines, etc. Lancement de la fondation Paris 2 Assas avec les 1^{er} versements de fond par des entreprises.

Rénovation des enseignements avec des remises à niveau possibles pour les étudiants qui ont des difficultés et offrir plus à ceux qui peuvent.

Enseignements cliniques : nous sommes la 1^{ère} université à le faire et à mettre en contact les étudiants avec la vie quotidienne.

Enseignement des langues est indispensable.

Professionnalisation : annuaire pour la création d'un réseau d'école et le placement des étudiants en stage dans ces entreprises et cabinets.

Création d'une école pour faire travailler ensemble les étudiants en éco et les étudiants en droit. Il s'agit de révéler des compétences existantes.

Nous pouvons communiquer car nous avons quelque chose à dire et c'est rare dans le milieu des universités en ce moment.

